



NEWSLETTER 23/24

Numéro 6

SOMMAIRE

- * *Mot du Président*
- * *Biodéchets à Porti*
- * *Haies et ramassages*
- * *Adoucisseur d'eau*
- * *Evénements*
- * *Taxe de séjour*
- * *En vrac*



Mot du Président

Je suis toujours stupéfait d'entendre les questions posées via l'un ou l'autre média à des interlocuteurs pertinents (ou pas d'ailleurs) sur des sujets largement commentés via nos différents moyens de communication.



Dernier exemple marquant : les dates de ramassage des déchets verts ! Des questions ont été posées via Facebook, par mail, en direct à la permanence et j'en oublie sans doute l'une ou l'autre pour connaître ces dates alors que :

1. Elles ont été communiquées dans la newsletter de février ;
2. Elles ont été publiées sur les totems ;
3. Elles ont été rappelées via FB.

Nous sommes régulièrement amenés à analyser la pertinence, la qualité et/ou le support de nos communications vers les propriétaires et donc, à bien estimer les enjeux de toutes nos informations. Faut-il spéculer sur l'ironie en pensant que nos publications n'intéressent personne, ou l'exagération en imaginant que personne ne lit nos lettres, ou bien le ridicule en disant que les totems ne donnent que la météo voire la caricature en imaginant que les aînés ne manipulent pas les nouvelles technologies ? Ou bien se rassurer en pensant que les heures passées à préparer les communiqués servent à une majorité silencieuse, bien contente de recevoir des informations pertinentes et/ou intéressantes.

Mon côté naïf (voir newsletter précédente) me fera toujours pencher vers le verre à moitié plein... surtout à l'heure de l'apéro 😊🍺🍷🍹

Je laisse les mots de la fin à Bernard Werber, spécialiste des fourmis...

Entre ce que je pense, ce que je veux dire, ce que je crois dire, ce que je dis, ce que vous avez envie d'entendre, ce que vous entendez, ce que vous comprenez... il y a dix possibilités qu'on « rencontre » des difficultés à communiquer. Mais essayons quand même...



Collecte et valorisation des biodéchets à Portiragnes

Comme vous l'avez appris, la Sictom et la Mairie de Portiragnes ont mis en place un système de collecte de biodéchets sur l'ensemble de leur territoire.

Vous trouverez plus d'informations sur le tri des biodéchets sur le site de la Sictom

<https://www.sictom-pezenas-agde.fr/wp-content/uploads/2023/03/ME%CC%81MO-BIODE%CC%81CHETS-2023.pdf>

<https://www.sictom-pezenas-agde.fr/actualite/oekotri-centre-de-tri-nouvelle-generation/>

Grâce à la demande insistante de l'ASL de disposer de bornes de dépôts proches des sorties de domaines, la Sictom et la Mairie ont décidé d'installer deux bornes, l'une à la gauche de la sortie des Tamaris (à l'opposé des boîtes aux lettres) et l'autre en face de la sortie des PDS, à côté de la bulle à verres.

A notre demande, une séance d'informations s'est déroulée le 10 avril. Nous espérons pouvoir renouveler l'opération en début mai.



Entretien des espaces verts privés et le ramassage de déchets verts

L'ASL organisera avec son prestataire habituel, M. Krispill, deux ramassages de déchets verts lors des prochaines vacances scolaires (de la FWB), soit les 2 et 9 mai.

Nous espérons que vous profiterez de cette période pour entretenir vos haies et élaguer vos arbres, mais aussi pour nettoyer les bordures de vos maisons et les allées privées.

N'oubliez pas de nettoyer les feuilles **SOUS** les haies, sinon, elles se retrouveront dans notre réseau d'égouttage.

Fin mai un mail avec photo sera transmis aux propriétaires dont les haies restent dangereuses. Le nécessaire devra être fait dans les 8 jours. Au-delà de ce délai, la taille sera exécutée aux frais du propriétaire.



Pour le 15 juin, soit le début de la saison estivale,

toutes les haies devront être taillées.

Nous insistons vivement sur la taille des haies, tant en largeur qu'en hauteur. La haie doit être taillée à ras de la bordure de la chaussée. Nous devons également vous demander de respecter la hauteur maximale de 2 mètres (à la floraison) au vu du nombre croissant de haies dépassant largement cette hauteur réglementaire.

Taxe de séjour



Si nous confirmons le changement dans les formalités de déclaration et collecte de la taxe de séjour pour nos locataires, la taxe qui sera appliquée à ceux louant directement chez le propriétaire s'avère très onéreuse.

L'Agglo doit contacter le Conseil Syndical afin de discuter de ce cas particulier dans le but de trouver une solution acceptable pour tous. Plus d'infos à suivre.

La taxe pour notre village de vacances « 3 étoiles » s'élève à 1,15 €/jour pour les adultes > 18 ans. Elle sera appliquée aux touristes de Lami Soleil !

Voici le lien pour plus d'infos

<https://heraultmediterranee.taxesejour.fr/>



foncier salaires impôt **taxe** déduction augmentation
conseils **fiscal** déclaration local
réduction public
finance **Fiscalité loi**
contribuable société public foncier **impôts**
dégrèvement

Le projet de taxation « anti AirBNB » fait son chemin à l'Assemblée Nationale et pourrait avoir des conséquences sur nos revenus locatifs.

Là aussi, nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Quelques news...



À la suite de notre appel de février dernier, nous avons recontacté le responsable de Kinetico pour l'informer du résultat de notre consultation.

S'il ne peut (plus) rien consentir sur le prix de l'installation (il travaille déjà à prix plancher pour celles réalisées dernièrement dans le domaine), il nous offre un an d'entretien gratuit pour toute commande réalisée dans les prochaines semaines.

Vous pouvez contacter M. Pineau par mail via Info@softeau.fr ou au 04 67 40 22 00.



Pour les manifestations du mois de mai, les infos précises suivront via les totems.

Bloquez déjà la date du 2 mai ☺

Fête des Clowns et tournoi de pétanque !



Quelques news...



Comme les vacances scolaires des régions et pays ne correspondent plus pour l'ensemble de nos bambins, nous avons organisé deux manifestations à leur intention.



La traditionnelle chasse aux œufs a eu lieu à deux reprises en début avril et a connu son petit succès, tout comme le concours de pétanque, d'ailleurs.

**RV à 14h
le jeudi
11/04
à la plaine
de jeux !**





N'oubliez pas de nettoyer les bordures
le long de vos maisons !

Ceci est de la responsabilité
individuelle de chaque propriétaire et
ne sera pas exécutée par la société
d'entretien des espaces verts.

Dans des cas extrêmes, le nécessaire
sera fait par notre prestataire aux frais
du propriétaire concerné !



Vous avez des remarques ou des questions

info@asltps.eu

Votre Conseil Syndical

Président : Jean Marie GODEFROID

Vice-Président : Marc VIERSET

Secrétaire : Carlos URBANO

Trésorier : Philippe HASTIR

Relations : Bénédicte ISTACE

Technique : Laurent MORELLE

Administrateur : Jean HABETS

